



Offre d'emploi

Titre de l'emploi : Coordonnateur/trice du CRDSL, incluant la coordination du Comité de pilotage élargi de la démarche régionale en développement social

Profil des organismes :

Le Conseil régional de développement social des Laurentides (CRDSL) est un organisme à but non lucratif qui agit à titre d'instance de concertation et de planification en matière de développement social régional. Ses membres sont des représentants de chacun des huit regroupements locaux de développement social de MRC de la région des ou des représentants d'organismes régionaux dédiés aux diverses thématiques du développement social : sécurité alimentaire, logement abordable, immigration, aînés, condition féminine, saines habitudes de vie, réussite éducative, itinérance, personnes handicapées, éducation, santé publique, etc. Chacun s'engage dans une démarche solidaire qui vise à favoriser la qualité de vie et l'épanouissement des personnes vivant sur le territoire des Laurentides.

À ce titre, le CRDSL est mandaté par le Comité de pilotage élargi pour en assurer la coordination et la logistique.

Le comité de pilotage élargi a été formé suite au Premier Rendez-vous de collaboration en développement social des Laurentides le 24 mai 2019. Lors de la première rencontre de ce comité, les acteurs ont convenu que la gouvernance régionale devrait prendre en compte les trois secteurs représentatifs en développement social, soit la société civile, le milieu municipal et le milieu gouvernemental.

Son rôle est le suivant :

- S'assurer du respect de l'esprit de départ de la démarche en développement social
- Détermine les orientations de la démarche
- Valide la composition du comité de pilotage afin de s'assurer de la représentativité de celui-ci;
- Est consulté sur les stratégies ou actions proposées par le COCO;
- Sollicite les comités locaux de développement social, les partenaires régionaux, les partenaires du milieu municipal et des ministères en lien avec le DS, pour participer à la recherche-action menée par le chercheur mandaté par le COCO.

Description d'emploi : Avec un statut de travailleur/e autonome, le/la coordonnateur/coordonnatrice veillera à coordonner le comité de pilotage élargi sur le développement social des Laurentides, en collaboration avec les tables de concertations locales et selon les directives du Comité de pilotage élargi et il/elle veillera à la coordination des activités du CRDSL. Le/la coordonnateur/coordonnatrice devra, au besoin, se déplacer sur l'ensemble du territoire des Laurentides. Note : un plan de réalisation du projet sera fourni à l'embauche.

Qualifications requises :

Formations et expériences pertinentes à l'emploi

Connaissance des enjeux du domaine social et de son organisation

Connaissance de la région des Laurentides

Maîtrise de la suite Office

Voiture et permis de conduire valide

Aptitudes requises :

Autonomie

Capacité à travailler en équipe

Capacités d'analyse et d'organisation

Habilités de communication

Savoir-être en matière de relations personnelles et organisationnelles

Habilités de rédaction et de synthèse

Atouts :

Expérience avec le milieu communautaire et les tables de concertation et/ou le développement social

Expérience en gestion, comptabilité et administration

Salaire : Contrat en tant que travailleur/e autonome, honoraires à déterminer. Minimum de 28 heures/semaine

Horaire : horaire flexible de semaine

Lieu de travail : Télétravail, mais le/la coordonnateur/coordonnatrice devra être en mesure de se déplacer sur tout le territoire des Laurentides avec son propre véhicule, les frais de déplacement sont remboursés.

Entrée en poste : Au plus tard le 20 juillet 2020, doit être disponible pour une rencontre du comité le 16 juillet de 9h à midi.

Durée du mandat : 14 mois, avec possibilité de renouvellement

Pour information : info@crdsl.com.

Date limite pour postuler : AU PLUS TARD LE 23 JUIN 2020.

Si ce mandat vous intéresse, transmettre votre curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation à info@crdsl.com.

Les entrevues auront lieu les 29 et 30 juin 2020.
Seules les personnes retenues seront contactées.